

Réduire les cancers évitables : des annonces, oui. Une politique ambitieuse ? Pas encore...

L'annonce, le 14 novembre, de la volonté du ministre de la Santé et de la Prévention de réduire le nombre de cancers évitables de plus de moitié d'ici 2040 (soit de 150 000 à 60 000 par an) est un objectif ambitieux et bienvenu... Mais, comme pour le volet « prévention » du PLFSS 2023, les moyens ne semblent pas suivre.

Le tabac bien sûr (20 % des cancers à lui seul) mais aussi l'alcool (23 000 décès par cancer par an) devraient être au cœur de cette stratégie. Des « rendez-vous aux âges clés de la vie » et l'augmentation du prix du tabac ne suffiront pas. Le gouvernement peut et doit aller plus loin en finançant de manière pérenne la prévention, en soutenant des campagnes comme le *Dry January* et en luttant de manière résolue contre les inégalités sociales de santé.

Le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, a annoncé vouloir réduire les cancers évitables en France de 150 000 à 60 000 par an d'ici 2040. La Fédération Addiction salue cette annonce et observe que les marges de progrès en prévention des cancers sont largement liées à la réduction des pratiques addictives: tabac et alcool en premier lieu. Mais quels seront les moyens accordés à la prévention des addictions alors que 20% des cancers sont liés au tabac et 8% à l'alcool ?

La Fédération Addiction demande :

- **l'intégration de la question des substances psychoactives, dont le tabac et l'alcool, aux rendez-vous de prévention par tranche d'âge** prévus par le gouvernement et l'ajout d'une tranche d'âge dédiée aux jeunes de 14 à 18 ans, âge où s'installent les premières consommations et les premières transitions vers l'addiction qui sont d'autant plus redoutables qu'elles sont plus précoces: plus on devient dépendant tôt, plus l'addiction sera sévère et durable;
- **le renforcement des campagnes grand public** tel que le Mois sans tabac et, enfin, l'investissement de l'État dans des campagnes sur l'alcool tel que le *Dry January*;
- **des financements pérennes pour les missions de prévention des centres d'addictologie** et une augmentation des moyens des consultations jeunes consommateurs;
- **la prise en compte des inégalités sociales de santé** avec des actions ciblées vers les publics les plus à risque.

Prévenir les cancers évitables sans aborder l'alcool et le tabac à tout âge ou comment ne pas se donner les moyens d'atteindre l'objectif

Le plan gouvernemental de réduction des cancers évitables s'articulerait autour de deux priorités: la prévention, via des rendez-vous à des « âges-clés » de la vie (20-25, 40-45 et 60-65 ans) et la réduction des séquelles post-diagnostic. La prévention jouerait ainsi un rôle majeur, et c'est une bonne nouvelle.

Cependant, si la question de l'alimentation et de l'activité physique est incluse dans chaque tranche d'âge, la prévention des addictions n'est destinée... qu'aux 20-25 ans! Un choix surprenant quand on sait qu'à lui seul, le tabac est le premier facteur de risque évitable de cancer (20% des cancers) et l'alcool le troisième facteur avec (8%) et que l'âge moyen de l'expérimentation de tabac en France est de 14,4 ans et l'âge moyen de l'usage quotidien de 15,1 ans !

L'alcool et le tabac concernent tous les âges de la vie mais c'est bien chez les jeunes que se joue le devenir de leur addiction, c'est à ce moment-là qu'il faut intervenir en prévention! 90 % des fumeurs qui mourront de leur tabagisme ont commencé à fumer avant 20 ans.

Le gouvernement doit regarder la réalité des chiffres: il convient de parler d'addiction, de tabac et d'alcool à chaque tranche d'âge et d'entamer la prévention dès 14-18 ans. Pour ce faire, il convient de renforcer la formation des acteurs de première ligne à aborder la question des addictions.

Lever le tabou politique autour de l'alcool

Le gouvernement assume une hausse du prix du tabac: celle-ci a une efficacité réelle sur la baisse des consommations (si elle s'accompagne d'autres mesures comme l'accompagnement des fumeurs). Aucune annonce en revanche sur

l'alcool, cause pourtant de 23 000 décès par cancer chaque année.

En 2019, l'État, sous la pression des lobbys alcooliers, renonçait à soutenir le *Dry January*. Trois ans après, et suite au succès des éditions précédentes, les associations préparent seules avec le soutien de quelques collectivités le quatrième *Dry January*. Pourquoi le ministre de la Santé ne saisirait-il pas enfin l'opportunité de cet objectif en matière de cancers pour s'engager de manière plus résolue dans une politique ambitieuse de réduction de la consommation d'alcool ?

Le financement de la prévention et les inégalités sociales de santé : des questions qui ne peuvent plus être contournées

Au-delà des annonces, la réalité des chiffres : les missions de prévention des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ne bénéficient aujourd'hui d'aucun financement pérenne. Les consultations jeunes consommateurs sont structurellement sous-financées.

Nous appelons le ministère de la Santé à se pencher enfin sur cette question : la Fédération Addiction a proposé plusieurs amendements en ce sens lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Enfin, il est temps de s'attaquer réellement aux inégalités sociales de santé, dont les addictions sont un déterminant majeur. Plus les populations sont en difficultés sociales, plus elles sont à risques d'addiction au tabac et à l'alcool, plus leur mortalité est précoce du fait notamment des cancers. Pour toucher les publics vulnérables, les consultations proposées à des âges clés de la vie doivent pouvoir aussi s'appuyer sur les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) qui ont une bonne expérience d'accompagnement de ces publics en allant au-devant d'eux.

À propos de la Fédération Addiction

La Fédération Addiction est le premier réseau d'addictologie de France. Elle regroupe 190 associations, 850 établissements et services de santé, de prévention, de soins et de réduction des risques ainsi que 500 adhérents individuels, notamment médecins et pharmaciens de ville.

Contact presse

Benjamin Tubiana
responsable plaidoyer et communication
b.tubiana@federationaddiction.fr
06 15 62 81 08